

La Lettre de la DDPP du Val-de-Marne

SOMMAIRE

Le drop shipping

Visite des magistrats de la DEFICO au MIN de Rungis le 31 janvier 2020

Le drop shipping

Le drop-shipping est un modèle de e-commerce qui repose sur un système tripartite dans lequel un consommateur passe commande sur le site internet d'un e-commerçant qui la transmet à un fournisseur. Ce dernier, dont le consommateur n'a pas connaissance, prend en charge la livraison au client et gère les stocks.

Ce système comporte de nombreux avantages tant pour le commerçant qui ne mobilise aucune trésorerie pour la gestion de ses stocks et des livraisons et levant ainsi les barrières à l'entrée de l'activité du commerce en ligne, que pour le fournisseur qui diversifie ses canaux de distribution.

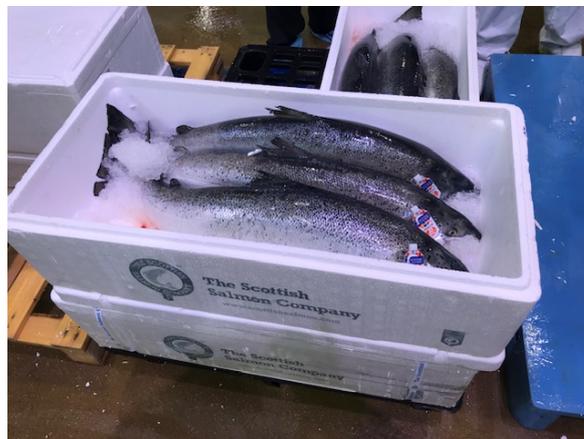
Cependant, les sites de vente en ligne reposant sur ce modèle génèrent un nombre croissant de plaintes de la part des consommateurs. Les pratiques dénoncées concernent en premier lieu des pratiques commerciales trompeuses sur la disponibilité, les qualités substantielles ou le prix des produits, mais également des défauts d'informations pré-contractuelles, notamment en ce qui concerne l'identification du vendeur, impossible à contacter en cas de difficulté lié à la commande. Les plaintes peuvent aussi concerner l'exercice du droit de rétractation.

La DDPP du Val-de-Marne a ainsi réalisé ces derniers mois deux enquêtes sur des e-commerçants peu scrupuleux utilisant ce modèle pour commercialiser des produits industriels estampillés « Made in France » en réalité en provenance de pays asiatiques.



Visite des magistrats de la DEFICO au MIN de Rungis le 31 janvier 2020

Le 31 janvier dernier, 3 magistrats de la DEFICO, le Vice-Procureur, et Substituts du Procureur de la République ont effectué une visite du MIN sous la conduite du directeur adjoint de la DDPP, des équipes du service SLPA et du responsable du service Contentieux.



A partir 2 heures 45, les visiteurs ont parcouru les secteurs de la marée, des produits carnés, des produits laitiers et, pour finir par le secteur des fruits et légumes. Chaque visite de pavillon a été ponctuée par des présentations et des échanges fructueux entre les magistrats, les inspecteurs et les professionnels rencontrés tant sur la qualité des produits vendus et que sur les problématiques rencontrées à l'occasion des contrôles et des inspections.

Cette visite s'est achevée, à 7 heures 30, par un petit déjeuner de travail dans les locaux de la direction.